

DEVOIR DE MÉMOIRE

L'article « Fin du flottage sur la Saint-Maurice » a été initialement publié dans le magazine *Forêt & Conservation* (septembre-octobre, 1994, pp. 21-24).



FIN DU FLOTTAGE SUR LA SAINT-MAURICE

La rivière Saint-Maurice à la hauteur de Saint-Jean-des-Piles.

Source : https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Riviere_Saint_Maurice_1994_002.jpg

Photo : Nichole Ouellette/Maurice Cossette, 1994

Le flottage du bois sur la rivière Saint-Maurice débute en 1851 grâce à des subventions du gouvernement du Canada-Uni permettant de construire des aménagements facilitant le flottage, dont des digues, des estacades et des glissoires à billes. Au début, le flottage permet d'approvisionner les moulins à scie, puis à la fin du XIX^e siècle commencera l'ère de la production de pâte et papier. Au début des années 1980, des environmentalistes réclament la dépollution de la rivière et le flottage sera totalement abandonné en 1995.

Par Éric Leblond, journaliste pigiste

Peut-on dissocier la rivière Saint-Maurice du flottage du bois ? Pendant 150 ans, le célèbre cours d'eau a constitué à la fois le pain et le beurre des draveurs-funambules et le plus fiable moyen d'alimentation en bois des grosses usines situées près de son embouchure. Mais d'ici quelques années, la Saint-Maurice sera libérée de son joug de billots. Alors qu'on a déjà commencé la récupération des billes sur les berges, certains se demandent encore si on a pris la bonne décision.

L'été dernier, Stone-Consolidated annonçait la concrétisation d'un projet de 53 millions de dollars centré sur l'ouverture d'un territoire de coupe à 75 km à l'ouest de la Saint-Maurice, à la hauteur de Rivière-aux-Rats (près de La Tuque). Une scierie sera érigée à Rivière-aux-Rats et un nouveau pont enjambera la Saint-Maurice afin de permettre l'accès au territoire. En plus de produire du bois d'œuvre, la scierie générera des copeaux pour l'usine de Stone-Consolidated à Shawinigan et pour la cartonnerie de La Tuque de Cartons Saint-Laurent, qui recevra aussi de la sciure et des débris de rabotage (« planures »). L'ouverture de ce nouveau territoire forestier permettra également d'alimenter en bois rond l'usine de pâte mécanique de Stone-Consolidated à Grand-Mère, via (*sic*) la nouvelle scierie, où sera sélectionné et tronçonné le bois à pâte.

Étant la seule compagnie à avoir encore recours au flottage depuis la fermeture de l'ex-PFCP de Trois-Rivières en 1992*, Stone-Consolidated a donc décidé de mettre un terme aux activités de sa filiale (en copropriété avec

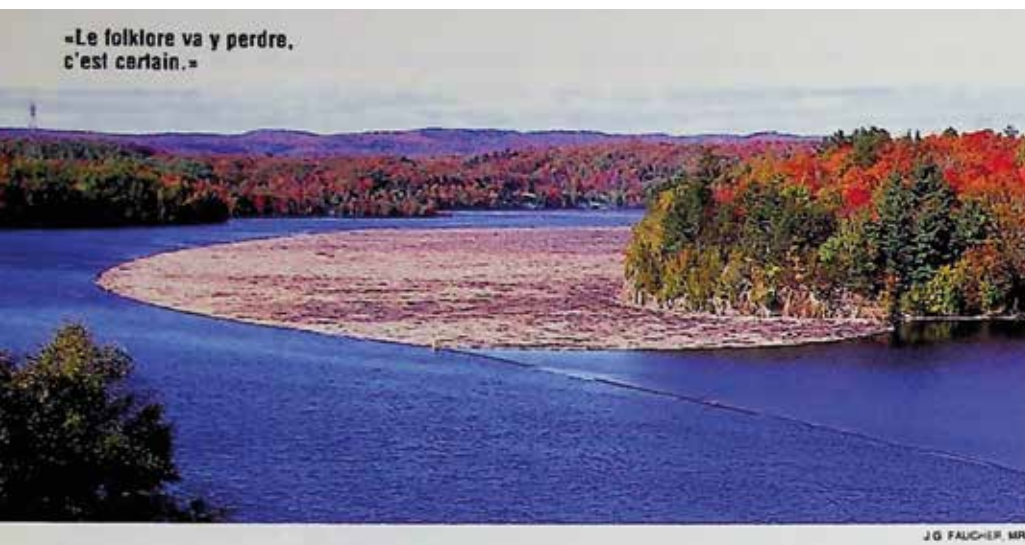
Avenor), la Compagnie de flottage du Saint-Maurice, responsable des opérations de flottage depuis le début du XX^e siècle. « À partir du printemps 1996, nous ne mettrons plus de nouveau bois à l'eau », fait savoir Michel Doyon, directeur de la division Saint-Maurice pour Stone-Consolidated et président de la Compagnie de flottage du Saint-Maurice. Se poursuivra alors le nettoyage de la rivière, débuté en 1994 pour durer au moins quatre ou cinq saisons. Dans deux ans, le transport du bois sera exclusivement assuré par voie terrestre.

150 MILLIONS DE M³

Prenant sa source dans le réservoir Gouin (entre l'Abitibi et le lac Saint-Jean), la rivière Saint-Maurice parcourt 395 km avant de se jeter dans le Saint-Laurent à Trois-Rivières. Avec une dénivellation de 390 m, la rivière est propice à l'exploitation hydroélectrique, comme en témoignent les huit barrages qu'on retrouve sur son trajet. C'est d'ailleurs en partie ce fort potentiel hydroélectrique qui a attiré les papetières dans la région au début du siècle.

Mais c'est surtout l'attrait que représentait tout le bassin de la Saint-Maurice comme véhicule de transport du bois qui a été à l'origine de l'exploitation de la richesse forestière et donc du développement de la région dès le milieu du XIX^e siècle. Plus de 150 millions de m³ de bois ont flotté sur la rivière depuis lors.

Cette présence continuelle du bois a-t-elle pollué le cours d'eau? Oui, en quelque sorte, puisque le bois « flotté », ainsi que l'écorce et les billes qui ont coulé et qui se sont accumulées au fond, dégagent diverses substances tels des phénols, des tanins et des acides organiques susceptibles de nuire à la qualité de la vie aquatique. Toutefois, une étude menée en 1990 par la firme d'ingénieurs forestiers-conseils Nove Environnement, pour le compte de l'Association des industries forestières du Québec, conclut que « l'influence du flottage du bois sur la qualité de l'eau est fonction des caractéristiques et de l'ampleur des cours d'eau. (...) L'influence est donc moins importante pour la Saint-Maurice ». L'étude démontrait néanmoins l'impact négatif du flottage sur les frayères des poissons, le dépôt des billes diminuant les superficies d'habitats disponibles.



* Tripap, qui a pris la relève de PFCP, ne fera pas de flottage. Elle s'affaire présentement à écouler la réserve de bois accumulée par l'ancienne entreprise à proximité de l'usine.



On se réjouit du coup de pouce qui sera donné à l'industrie du camionnage.

« Pour ma part, je considère que la pollution causée par les billes est la moindre de toutes les pollutions chimiques, opine Viateur Perreault, du Village du bûcheron de Grandes-Piles. Quand je pêche un poisson dans la Saint-Maurice et qu'il en ressort multicolore, je me dis que le mercure, il n'est pas dans les pitoues. » Il est vrai que plusieurs usines de produits chimiques contribuent encore à la détérioration de l'eau de la rivière Saint-Maurice, même si le débit important atténue un peu le problème. Quant à la pollution causée par les papetières, elle serait beaucoup moindre que celle des autres usines, selon un bilan environnemental du cours d'eau, réalisé l'été dernier par la firme GDG Environnement de Cap-de-la-Madeleine.

IMAGINEZ LA FACTURE...

Guy Lemieux, de la Direction des politiques forestières au ministère des Ressources naturelles du Québec, s'inquiète beaucoup plus, pour sa part, des conséquences économiques qu'entraînera l'arrêt du flottage. « Imaginez la facture de transport quand il faudra aller chercher le bois en haut du barrage Gouin ! Tout le monde dit que nous sommes devenus moins compétitifs face aux Américains et aux Européens sur le prix de la ressource. Le fait de transporter le bois par camion sur de grandes distances n'aidera sûrement pas à diminuer les prix. On a besoin de la Saint-

Maurice pour le transport du bois parce que c'est son rôle, au même titre que le Saint-Laurent joue le rôle de voie navigable. »

Lambert Bédard, le directeur de l'usine Tripap, ne semble pas du tout emballé par la nouvelle, lui non plus : « C'est peut-être une bonne chose pour la rivière et la population, mais pour l'industrie, ça entraîne des coûts supplémentaires. » Des modifications de l'ordre de 20 millions de dollars seront par exemple effectuées dans les cours des usines Belgo et Laurentides de Stone-Consolidated pour accueillir les chargements de bois par camion.

Le président de la Compagnie de flottage du Saint-Maurice, Michel Doyon, n'en demeure pas moins conscient que l'arrêt du flottage sera une bonne chose pour le développement récréotouristique de la rivière. Il affirme d'ailleurs que la population n'a pas tardé à épauler Stone-Consolidated dans ses démarches pour retirer les billes de l'eau.

Le plus cocasse, c'est qu'en 1989, le gérant d'alors de la filiale de Stone-Consolidated, Ted Gignac, défendait la cause du flottage en expliquant que son interruption signifierait une augmentation de la circulation de véhicules lourds. « Selon diverses évaluations, affirmait-il, cela ajouterait à la circulation un camion à toutes les deux minutes et demie, jour et nuit, sept jours par semaine, ce qui augmenterait les risques d'accidents, la consommation énergétique, la pollution de l'air et la pollution par le bruit. » Bref, les opinions sont partagées et la nouvelle fait jaser.

En marge de cette controverse, un aspect semble avoir été laissé pour compte : le spectacle saisissant qu'offre l'immense drap de bois recouvrant le cours d'eau. Selon

Viateur Perreault, « le folklore va y perdre, c'est certain. » Ainsi que des milliers de touristes européens, qui se montrent toujours tout « émotionnés » de voir ces billes flotter sur la rivière.

Mais pour l'instant, dans la région, on se réjouit de la centaine d'emplois qui seront créés et des centaines d'autres qui seront consolidés par le projet de Rivière-aux-Rats, ainsi que du coup de pouce qui sera donné à l'industrie du camionnage par le retrait des billes de l'eau.

C'est toujours ça de pris.